

1 COMPRENDRE LE PROFIL DE RÉMUNÉRATION ET APPROFONDIR LE DIAGNOSTIC

Repères pour réaliser un diagnostic Coût de production

Pour analyser un coût de production et construire un plan d'actions avec les éleveurs, la première étape qui est l'objet de cette fiche consiste à comprendre le profil de rémunération pour orienter l'analyse vers une problématique de productivité, de maîtrise des coûts ou encore de valorisation du produit.



Pour comprendre le profil de rémunération, il convient de respecter plusieurs étapes :

- 1 **Quelle rémunération en SMIC/UMO exploitation**
Afin de mesurer la performance économique que l'atelier.
- 2 **Quelle productivité du travail ?**
Elle résulte d'une productivité animale (lait/chèvre), d'une dimension de l'atelier et d'un volume de main d'œuvre dédié à la production (nombre de chèvres/UMO).
- 3 **Quelle rémunération du travail exploitant en €/1 000 litres ? Quel coût de production ? Quel produit ?**
Il s'agit de confronter les coûts et les produits à un référentiel. La suite de l'analyse s'orientera alors soit vers des difficultés dans la maîtrise des charges soit vers un problème de valorisation des produits

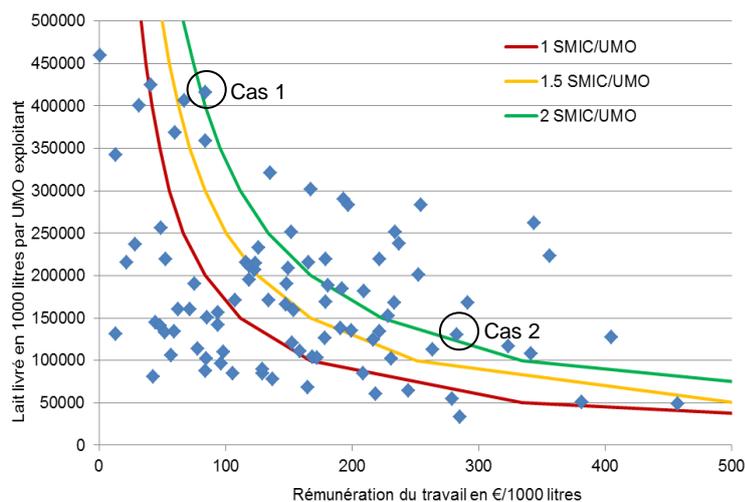
La deuxième étape porte sur le produit de l'atelier (cf. fiche 2). La troisième porte sur le coût total (cf. fiche 3), avec l'établissement de priorités parmi ses différentes composantes. Le poste « coût nourri » qui comprend les aliments achetés, les charges opérationnelles des surfaces destinées à l'alimentation et la mécanisation est un poste qui pèse lourd dans le coût de production. Ses postes élémentaires seront analysés en détail (cf. fiche 3.1).

Une dernière fiche (cf. fiche 3.2) analysera les autres postes :

- Les frais d'élevage,
- Les bâtiments et installations,
- Les frais divers de gestion,
- Le capital.

La démarche consiste ensuite à étudier les leviers techniques permettant de maîtriser le(s) poste(s) présentant le plus de marges de progrès.

Figure 1 / Rémunération permise en SMIC/UMO exploitant selon la productivité du travail et la rémunération aux 1 000 litres
[Inosys - Réseaux d'élevage caprin - Repères 2011]



Pour une même rémunération, certains privilégient la productivité du travail (cas1), d'autres (cas2) à l'inverse disposent d'atelier de dimension moins importantes mais réalisent une rémunération aux 1 000 litres plus élevée, soit en réduisant leurs charges, soit en bénéficiant d'un meilleur produit.

DEMARCHE PROPOSEE

Pour préserver la cohérence des repères proposés pour les différents poste de produits et de charges, le choix a été fait de privilégier une entité typologique commune.

Les élevages sont classés en 3 groupes :

- Les élevages « achat » de l'Ouest, ces élevages sont situés dans le Grand Ouest (Sud-Ouest, Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire et Centre). Par nécessité (manque de foncier) ou par choix, ils achètent une bonne partie de l'alimentation de leur troupeau. Ils achètent les concentrés mais également des déshydratés et/ou du fourrage. Dans ces élevages, les quantités d'aliments achetés représentent au moins 40 % des aliments distribués au troupeau (63 % en moyenne).
- Les élevages « autonomes » de l'Ouest. Situés dans les mêmes régions que les précédents, ils ont plutôt fait le choix de systèmes alimentaires autonomes en produisant bien sûr leurs fourrages mais également une part de leurs concentrés. Ces élevages achètent en moyenne 32 % de l'alimentation du troupeau. Ils autoproduisent un tiers de leurs concentrés.
- Les élevages laitiers du Sud Est, ces élevages sont localisés dans le Sud Est (Rhône Alpes et PACA). Ils sont de dimension plus modeste que les précédents, avec un prix du lait un peu plus élevé et davantage d'aides. Les systèmes alimentaires sont souvent basés sur le pâturage. Ces éleveurs utilisent moins de concentrés et déshydratés par chèvre que les autres, 360 kg par chèvre par an contre 440 kg pour le groupe « Autonome Ouest » et 640 kg pour le groupe « Achat Ouest ». La plupart des élevages laitiers du Sud Est achètent davantage de fourrages à l'extérieur que les groupes précédents.

Tableau 1 / Description des groupes typologiques

Source : Inosys - Réseaux d'élevage caprins 2011

	Achat Ouest	Autonome Ouest	Sud Est
Nombre de chèvres	322	263	157
Lait par chèvre (litres)	940	820	720
Nombre de chèvres/ha SFP	18	9	8
Lait produit/ha destiné à l'alimentation (litres)	14 000	6 000	5 100
% aliments achetés	63%	32%	49%
Concentrés et déshydratés « chèvres » en kg/chèvre/an	640	440	360
Concentrés et déshydratés « chèvres » en g/litre	690	540	510
% Concentrés autoproduits	5%	33%	17%

ANALYSE DE LA RENTABILITE ET IDENTIFICATION DES LEVIERS D'AMELIORATION POSSIBLES

En 2011, le niveau moyen de rémunération permise par le produit s'établit à 1,3 SMIC/UMO. Presque 42 % des élevages dégagent moins de 1 SMIC par UMO, mais ils sont aussi nombreux à dégager 1,5 SMIC et plus.

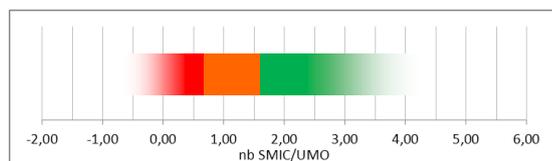
On observe des écarts entre système avec une moyenne de 1,6 SMIC par UMO pour les élevages « autonomes » de l'Ouest, 1,3 SMIC par UMO pour les élevages avec achat de l'Ouest et 0,5 SMIC par UMO pour les élevages du Sud Est. Il faut noter aussi une forte variabilité intra système qui laisse entrevoir des voies d'amélioration. Dans chaque système, des éleveurs dégagent au moins 1,5 SMIC par UMO, même s'il est vrai qu'ils sont peu nombreux dans le groupe Sud Est.

Les tableaux ci-dessous doivent permettre de porter une première appréciation sur le niveau des critères synthétiques de la rentabilité de l'atelier caprin : produit, coût de production et productivité du travail. Pour chaque système, les résultats moyens sont présentés ainsi que ceux des éleveurs dégagant au moins 1,5 SMIC/UMO.

Figure 2 / Variabilité observée selon les systèmes

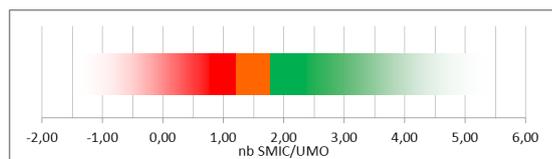
Source : Inosys - Réseaux d'élevage caprins 2011

Achat Ouest



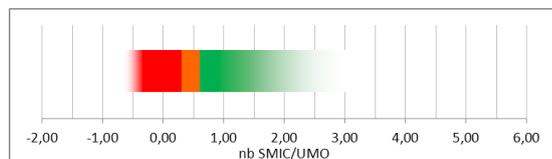
	Moyenne	Efficacité*	Dimension*
Nombre de chèvres par UMO totales	186	190	176
Lait par chèvre	1 068	1 065	1 064
Litrage par UMO exploitant (l)	253 915	216 567	320 669
Produit en €/1 000 litres	682	657	703
Coût de production avant rémunération dont MO exploitant en €/1000 litres	530	466	608
Rémunération permise en €/1 000 litres	152	191	95
Nombre de SMIC/UMO exploitant	2,1	2,4	1,7

Autonome Ouest



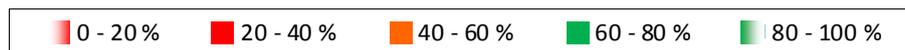
	Moyenne	Efficacité*	Dimension*	Produit*
Nombre de chèvres par UMO totales	178	168	268	225
Lait par chèvre	876	903	845	841
Litrage par UMO exploitant (l)	178 952	169 800	262 109	199 078
Produit en €/1 000 litres	746	706	706	829
Coût de production avant rémunération dont MO exploitant en €/1000 litres	521	465	569	602
Rémunération permise en €/1 000 litres	225	241	137	227
Nombre de SMIC/UMO exploitant	2,5	2,5	2,2	2,6

Sud Est



	Moyenne	Efficacité*
Nombre de chèvres par UMO totales	123	126
Lait par chèvre	720	823
Litrage par UMO exploitant (l)	97 820	135 936
Produit en €/1 000 litres	872	800
Coût de production avant rémunération dont MO exploitant en €/1000 litres	780	512
Rémunération permise en €/1 000 litres	92	288
Nombre de SMIC/UMO exploitant	0,5	2,4

* 1,5 SMIC et + grâce à l'efficacité des charges ou 1,5 SMIC et + grâce à la dimension ou 1,5 SMIC et plus grâce au produit



GUIDE DE LECTURE DES FICHES

La première page de chaque fiche a pour fonction de resituer le poste auquel on s'intéresse dans l'ensemble des produits ou des charges de l'atelier. Les composantes du poste sont détaillées par système. La dispersion des résultats observée dans les élevages suivis dans le cadre des réseaux d'élevage est présentée. Un repère (carré bleu) est également proposé par système. Les chiffres sont ceux de la campagne 2011, ils pourront être réactualisés si nécessaire.

Les pages suivantes présentent ;

- Des repères pour chaque constituant du poste pour la fiche synthétique « coût de production » et pour la fiche « coût nourri ».
- Des précisions méthodologiques : règles d'affectation, mode de calcul... Il s'agit en effet d'analyser le « bon » chiffre pour éviter des conclusions erronées.
- Les étapes pour l'analyse techniques des différents postes et des pistes d'amélioration. L'objectif est d'ouvrir le champ des possibles et de citer de façon exhaustive et sans forcément hiérarchie des solutions techniques existantes : leur vocation n'est pas de donner des recettes mais plutôt de proposer à l'éleveur des pistes de questionnement et de solutions à discuter. Il ne faut toutefois pas oublier de replacer l'atelier caprin dans la globalité de l'exploitation (équilibre et complémentarité entre ateliers, autres activités exercées...).
- La sensibilité du poste à la conjoncture.

CONTACTS

Inosys - Réseaux d'élevage caprin

Nicole Bossis

Bretagne, Pays de la Loire,
Poitou-Charentes, Centre,
Limousin
Tél. : 05 49 44 74 94
Fax : 05 49 46 79 05
@ : nicole.bossis@idele.fr

Emmanuelle Caramelle-Holtz

Aquitaine, Midi-Pyrénées
Tél. : 05 61 75 44 36
Fax : 05 61 73 85 91
@ : emmanuelle.holtz@idele.fr

Catherine de Boissieu

Aquitaine, Midi-Pyrénées
Tél. : 05 61 75 48 30
Fax : 05 61 73 85 91
catherine.deboissieu@idele.fr

Christine Guinamard

Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Languedoc-Roussillon,
Rhône-Alpes,
Bourgogne, Auvergne
Tél. : 04 92 72 32 08
Fax : 04 92 72 73 13
@ : christine.guinamard@idele.fr

Une collection nationale de fiches pour l'appui au diagnostic « Coût de production »

Cette fiche fait partie d'un dossier réalisé par l'Institut de l'Élevage dans le cadre du dispositif Inosys - Réseaux d'élevage caprin, avec l'appui financier de FranceAgriMer.

Pour accéder à l'ensemble des fiches produites :

L'ensemble de ces fiches et leurs mises à jour à venir sont téléchargeables sur le site de l'Institut de l'Élevage : www.idele.fr

Rappel méthodologique sur l'approche nationale « coût de production » en élevage caprin proposée par l'Institut de l'Élevage :

<http://idele.fr/domaines-techniques/economie-et-gestion-de-l'exploitation/couts-de-production-et-marges/publication/idelesolr/recommends/calculer-le-cout-de-production-en-elevage-caprin-laitier-et-fromager.html>

INOSYS - RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a été mis à jour dans le cadre d'une action financée par FranceAgriMer et par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (CasDAR).



Août 2014

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris CEDEX 12 - www.idele.fr -
PUB IE : 00 14 502 024 - Crédits photos : Institut de l'Élevage – Chambres d'Agriculture